20me Année. — N° 4464 Bureaux: rue Nain, 1 UN NUMÉRO: 15 CENTIMES Bureaux : rue Nain, 1 Samedi 17 Juin 1876

ALFRED REBOUX
Propriétaire-Gérant

ABONNEMENTS :

Roubaix-Tourcoing : Trois mois. . 12.50
» » Six mois. . . 26.»»
» » Un an . . . 50.»»

Nord, Pas-de-Calais, Somme, Aisne, trois mois. . . . . 15 fr.
La France et l'Étranger, les frais de poste en sus.
Le prix des Abonnements est payable d'avance. — Tout abonnement continue, jusqu'à réception d'avis contraire.

JOURNAL DE ROUBAIX

MONITEUR POLITIQUE, INDUSTRIEL & COMMERCIAL DU NORD

Le *JOURNAL DE ROUBAIX* est désigné pour la publication des *ANNONCES LEGALES* et *JUDICIAIRES*

ALFRED REBOUX
Propriétaire-Gérant

INSERTIONS:

Annonces : la ligne. . . 20 c.
Réclames : » . . . 30 c.
Faits divers : » . . . 50 c.
On peut traiter à forfait pour les abonnements d'annonces.

Les abonnements et les annonces sont reçues à *Roubaix*, au bureau du journal, à *Lille*, chez M. QUARRÉ, libraire, Grande-Place; à *Paris*, chez MM. HAVAS, LAFFITE ET Cie, 34, rue Notre-Dame des-Victoires, (place de la Bourse); à *Bruxelles*, à l'OFFICE DE PUBLICITÉ.

FONDS PUBLICS ET ACTIONS		
15 JUIN		
3 0/0.		68 90
4 1/2.		98 00
Emprunts (5 0/0).		105 95
16 JUIN (Service gouvernemental)		
3 0/0.		68 15
4 1/2.		97 90
Emprunts (5 0/0)		105 80
Service particulier du Journal de Roubaix.		
Actions	Banque de France	3640 00
»	Société géné.	525 00
»	Crédit foncier de France	732 00
»	Chemins autrichiens	562 00
»	Lyon	971 00
»	Est	590 00
»	Ouest	640 00
»	Nord	1275 00
»	Midi	765 00
»	Suez	698 00
5 0/0	Péruvien	18 5/8
Actions	Banque ottomane (ancienne)	368 00
»	Banque ottomane (nouvelle)	000 00
Londres court		25 27 1/2
Crédit Mobilier		151 00
Turc		13 25
Turc nouveau		00 00

DEPECHES COMMERCIALES

Service particulier du *Journal de Roubaix*

New-York, 16 juin.

Change sur Londres 4.87 0/0; change sur Paris, 5.15 0/0
Valeur de l'or, 112 5/8
Café good fair, (la livre) 16 3/4
Café good Cargoes, (la livre) 17 0/0
Marché ferme.

Dépêches de MM. Schlagdenhauffen et Cie représentés à Roubaix par M. Bulteau Grymonprez :

Havre, 16 juin.

Cotons : Ventes 800 balles. Demande toujours bonne, mais raideur des détenteurs entrave transactions.

Liverpool, 16 juin.

Cotons : Ventes, 12,000 b. Marché ferme.

New-York, 16 juin.

Cotons : 12 1/8
Recettes 7,000 b.

Dépêches affichées à la Bourse de Roubaix.

Liverpool, 16 juin.

Cotons: Ventes 12,000 balles, fermes Orléans, 6 5/16, Upland, 6 3/16.

Havre, 16 juin.

Cotons : Ventes, 1,000 b., marché aide.

New-York, 16 juin.

Cotons : 12 1/8.
Recettes 7,000 balles.

ROUBAIX 16 JUIN 1876.

Bulletin du jour

Un journal de Paris écrit ce matin, à propos des scènes de sauvagerie qui ont suivi les élections belges : « Décidément les prétendus libéraux sont les mêmes partout » Eh, oui, ils sont les mêmes partout... et on peut voir, une fois de plus par, ce qui s'est passé à Anvers, à Gand et ailleurs, comment ces gens-là comprennent le respect du suffrage et la liberté.

La responsabilité de ces troubles remonte toute entière aux chefs et aux journaux du parti libéral. Dans les réunions publiques et dans la presse, ils ont tenu et ils tiennent encore un langage d'une violence inouïe ; ils font appel à la guerre civile. Une feuille libérale d'Anvers, l'*Opinion*, publiait avant hier un article dans lequel elle parle de la Belgique «jetée en » pature à la meute des exploiteurs, » et des tripoteurs, et des négociateurs » marrons que le gouvernement d'un » hommes d'affaires comme M. Malou » traîne toujours à sa suite. »

L'*Opinion* s'écrie ensuite :

« Quelle curée ! pour les Délaet et les Robert Macaire qui représentent l'épiscopat ? Quelle franche lippée pour toute cette monacaille qui nous gouverne par personnes interposées.

« Ils sont les maîtres! Il leur plairait demain d'aller prendre leurs candidats au bagne, qu'ils nous les imposeraient comme députés.

» La probité, l'honneur, — vains mots ! — La dignité du pays, — sottise ! Les paysans sont là, conduit par leur curés : — prosternons-nous et laissons nous fouler aux pieds, par ce brutal troupeau. »

On voit comment ces amis du peuple parle du peuple, quand le peuple leur donne tort.

Dans ce même article, l'*Opinion* écrit encore :

« Le clergé ne lâche jamais ce qu'il tient, *à moins qu'il n'y soit contraint par la violence*. Aujourd'hui, il tient la Belgique pieds et poings liés, rien ne l'empêchera d'assouvir sur elle ses MONSTRUEUSES CONVOITISES, rien ne l'arrachera à ses griffes, protégé qu'il est par une constitution dont il a faussé l'esprit et par une loi électorale qui assure sa suprématie.

» LES MOYENS LÉGAUX SONT DONC IMPUISSANTS A RENDRE AU LIBÉRALISME LA PART D'INFLUENCE ET D'AUTORITÉ QUI LUI EST DUE. »

La provocation au désordre est suffisamment claire.

Etonnez-vous maintenant, qu'après avoir lu ces lignes, les libéraux, convaincus que la loi et le suffrage ne peuvent rien pour leur triomphe, fassent appel à la « violence. »

Les organes de la presse catholiques apportent dans leur triomphe une dignité et un esprit de mesure fort louables. Le *Bien Public* publie un article qui mérite d'être lu en entier :

La presse libérale se livre à des déclamations furibondes et même révolutionnaires contre « les électeurs campagnards » qui ont, d'après elle, fait pencher la balance électorale, surtout à Anvers, en faveur des catholiques.

Les faits justifieraient ces récriminations, qu'elles n'en seraient pas moins odieuses et illégales. Aux termes de notre charte, « tous les belges sont égaux devant la loi » et, par conséquent, le suffrage d'un électeur rural, *quel qu'il soit*, vaut celui d'un électeur citadin, *quel qu'il soit*.

On pourrait même en, procédant à une analyse philosophique et morale du scrutin, soutenir et prouver que le vote des électeurs campagnards est émis dans de meilleures conditions d'indépendance et de sincérité que le vote des électeurs des villes.

Le campagnard dit-on, s'en rapporte généralement aux conseils de son curé.

Mettons qu'il en soit ainsi.

L'influence toute morale et très légitime, mise en œuvre par le curé, n'est-elle pas beaucoup plus intellectuelle, plus avouable et plus saine que la pression exercée sur un grand nombre de citadins, — cabaretiers, petits détaillants, employés subalternes, — soit par la police, soit par le brasseur, etc., etc. ?

Cette « domination du clergé » que la presse libérale agite devant les badauds comme un épouvantail se réduit en définitive à une impalpable chimère.

Si je veux croire mon curé, n'en ai je pas le droit et pourquoi ne m'en rapporterais-je pas plutôt à lui qu'à tel ou tel journal, l'*Opinion* d'Anvers par exemple ou le *Westvlaming*?...

Si, au contraire, je ne veux pas croire mon curé, si je méprise ses conseils, quelle contrainte morale ou matérielle peut m'empêcher de voter à ma guise et d'élire des gueux à la barbe du clergé?

Cela étant, si des électeurs catholiques — lorsque, de l'aveu des libéraux eux-mêmes, l'intérêt catholique est en [illegible] se rallient pour défendre cet intérêt au risque de passer, loin d'y voir une preuve de « cléricalisme, » nous y découvrons au contraire une marque de discernement politique et de bon sens.

Mais, en fait, il convient de remarquer que la thèse favorite de la presse libérale sur l'influence prépondérante des « charrues croyant en Dieu » est absolument démentie par les statistiques de la lutte électorale du 13 juin.

A Anvers, par exemple, les candidats du Meeting obtiennent la majorité dans *huit* bureaux de la ville; dans deux autres, ils arrivent à contrebalancer les suffrages libéraux. La majorité libérale en ville se dessine surtout dans les bureaux de la 5e et de la 6e section, c'est-à-dire qu'elle émane pour ainsi dire exclusivement de fonctionnaires et surtout d'officiers, artificiellement incorporés au Collége électoral anversois et dont la plupart n'ont à Anvers qu'un domicile complétement fictif.

La jurisprudence admet qu'un officier peut, par une simple déclaration de sa part, se constituer un domicile électoral à son choix. En appliquant ce principe à un nombre relativement considérable de membres de l'armée, on est arrivé à joindre au corps électoral vrai des électeurs d'alluvion qui en dénaturent le caractère et peuvent, dans certains cas, compromettre la sincérité du vote. C'est dans ces conditions notamment que la lutte s'est engagée à Anvers. La majorité que la presse libérale fait miroiter aux yeux des badauds est toute composée d'éléments de cette nature. Au contraire, les chiffres de l'élection démontrent que la ville d'Anvers proprement dite — *de kuip van de stad*, comme nous disons en flamand — est favorable à la liste du Meeting.

Les électeurs des communes suburbaines d'Anvers ont sans aucun doute vaillamment contribué à la victoire du 13 juin; mais il n'en est pas moins vrai que ce sont des voix anversoises qui ont décidé du sort de la journée. Ouvez plutôt le correspondant anversois de la *Flandre libérale*: « Les corporations ont trahi. » La petite bourgeoisie, les boutiquiers, les » boulangers, tout cela a indignement trahi.»

Voilà bien cependant des voix anversoises et exclusivement anversoises!

Nous ignorons, pour notre part, comment le correspondant de la *Flandre* est parvenu à découvrir que ce sont les boulangers qui ont mis les doctrinaires dans le pétrin. N'approfondissons pas trop ce mystère! Mais constatons que, de l'aveu même de ce témoin peu suspect, c'est l'arrondissement d'Anvers tout entier, y compris l'élément citadin, qui a donné à la gueuserie le coup de grâce.

Il ne faut pas s'en étonner d'ailleurs : Anvers est et reste toujours la ville de Notre-Dame : les victoires des gueux n'y sont que des *surprises*, mais le sentiment populaire reprend bientôt le dessus et s'affirme triomphalement avec son caractère traditionnel : *flamand et catholique*.

La revue de Longchamps.

Dès 10 heures, une foule compacte stationnait devant les portes des casernes. Les Champs-Elysées, si calmes le matin, avaient un aspect inusité, les régiments passaient de tous côtés. Au Bois, pas une allée qui ne fut occupée par les troupes ; là les brigades et les divisions arrivaient toutes formées et conduites par leurs généraux. Le champ de courses offrait un coup d'œil unique et on ne peut plus curieux. A chaque instant, des colonnes d'infanterie ou de cavalerie débouchaient près de la Grande-Cascade, on à droite du champ de course, par la route de Sèvres.

La cavalerie se massait peu à peu dans l'angle obtus formé par la route de la Seine et par la route de Sèvres.

A deux heures et demie un grand mouvement s'est fait dans la foule : les ambassadeurs marocains venaient prendre possession de leur tribune. On a beaucoup admiré leurs magnifiques costumes arabes. A trois heures juste, une salve de 21 coups de canon s'est fait entendre suivie de la sonnerie du garde à vous ! Les tambours ont battu aux champs, les clairons et trompettes ont sonné, les musiques ont joué et le maréchal de Mac Mahon, suivi d'un brillant état-major, a pénétré dans le champ de courses avec le général de La-Moskowa et a passé devant le front des troupes qui présentaient les armes.

Le maréchal était accompagné du maréchal Canrobert, des attachés militaires étrangers en uniforme, des ducs de Nemours et d'Aumale et de tous les officiers généraux en disponibilité, présents à Paris.

Dans les tribunes, on remarquait la maréchale de Mac Mahon, le grand-duc et la grande-duchesse Michel, le prince Léopold d'Angleterre, la maréchale Canrobert, la maréchale Régnault de Saint-Jean d'Angély, Mmes Alphonse et Gustave de Rothschild, Mme la baronne de Poilly, M. le duc d'Audiffret-Pasquier, M. Grévy, etc.

Le défilé des troupes a eu lieu dans les meilleures conditions. L'infanterie défilait en colonne par division l'artillerie par batteries attelées au trot et la cavalerie par escadrons au trot. Le coup d'œil était magnifique. Tous les régiments passaient silencieusement devant le maréchal et étaient acclamés chaleureusement par la foule.

Le temps, quoique couvert, s'est maintenu constamment au beau, et les nuages rendaient moins vive la chaleur du soleil, la journée n'en a été que plus agréable.

Les élections du 13 juin en Belgique.

On nous écrit de Bruxelles, le 14 juin 1876 :

Je ne veux pas tarder à vous faire connaître avec quelque détail le résultat des nos élections. La dernière lettre que je vous ai adressée permettra à vos lecteurs de l'apprécier en parfaite connaissance de cause.

Jamais parti politique n'a été plus certain de la victoire que le parti libéral. Les articles de ses journaux, les manifestes de ses associations, les discours de ses orateurs respiraient à l'envie cette conviction, et, déjà, paraît-il, les portefeuilles étaient distribués aux principaux membres de la gauche : les finances ou les affaires étrangères devaient être confiées à M. Frère-Orban : l'intérieur à M. Van Humbeeck ; les travaux publics à M. Saincteleth ; la justice à M. Victor Wouters, qu'on comptait faire à Anvers, etc.

Tous ces beaux rêves se sont évanouis. Dans l'ancienne Chambre, notre majorité était de 14 voix; mais celle-ci comprenait le voix flottante de M. Lelièvre, bourgemestre de Namur, et qui a longtemps appartenu au parti libéral ; en réalité, nous ne disposions que de 12 voix. Ces 12 voix, nous les conservons, et peut-être la majorité s'élèvera-t-elle de deux voix, si, comme on l'affirme, le résultat électoral proclamé à Philippeville doit être revisé, par suite de l'annulation abusive de bulletins portant les noms de nos candidats.

Les catholiques ont été élus ou réélus à Anvers, Bruges, Malines, Louvain, Turnhout, Namur, Dinant, Ypres, Roulers, Thielt, Dixmude, Furnes, Courtrai, Marche, Bastagne, Virton, Neufchâteau. Ces dix-sept arrondissements leur donnent 42 députés.

Les libéraux l'emportent à Bruxelles, Nivelles, Arlon, Ostende et Philippeville, et ils ont fait passer ainsi 21 de leurs candidats.

Le résultat le plus considérable est sans contredit celui d'Anvers. C'était de ce côté que les libéraux avaient porté leurs principaux efforts. Les nouvelles reçues la veille nous faisaient présager la victoire : toutefois l'incertitude a subsisté jusqu'au dernier moment. A midi, cependant, on a affiché aux officines libérales ces mots : « Mauvaises nouvelles d'Anvers. » Deux heures après, le résultat officiel était connu. La liste catholique passait tout entière: M. Jacobs tenait la tête avec 5,070 voix, tandis que le candidat le mieux partagé de la liste opposante, M. de Wael, bourgmestre d'Anvers, n'en avait que 4,899. La vieille ville d'Anvers s'est prononcée pour nous; la partie de la cité occupée par les maisons de commerce et leurs commis a voté pour les libéraux.

Dans le reste du pays, le *statu quo* a été maintenu, sauf à Ypres, où nous avons élu M. Alph. Vandenpeereboom, ministre d'Etat et ancien ministre de l'intérieur du cabinet de M. Frère; à Nivelles, où nous avons perdu deux de nos amis, et à Namur, où M. Lelièvre, qui s'était désisté de toute candidature, a été remplacé par un catholique beaucoup plus ferme. Ainsi que je le disais plus haut, nous avons, en outre, l'espoir de faire admettre l'un de nos candidats pour Philippeville: il n'a été distancé que de 12 voix; mais plusieurs bulletins portant son nom ont, assure-t-on, été annulés à tort.

Les journaux les plus importants de l'opinion libérale, tels que l'*Etoile*, l'*Echo du Parlement*, etc. ne cachaient pas qu'ils comptaient sur Anvers. Nivelles et le Luxembourg pour déplacer la majorité. Or, Anvers et le Luxembourg nous sont restés fidèles, et l'échec de Nivelles a été réparé par les deux voix conquises à Ypres et à Namur. Dans tout le pays flamand, comprenant les Deux-Flandres, la province d'Anvers, le Limbourg et l'arrondissement de Louvain, le parti libéral n'a plus qu'un seul député, M. Van Isegheim, maintenu à Ostende, à raison de sa grande influence personnelle.

Hier, les libéraux étaient atterrés à Bruxelles. Tout était préparé pour des manifestations de joie folle, et, en prévision d'un échec pour le cabinet, on se disposait à aller crier sous les fenêtres des hôtels ministériels : Démission ! démission ! Il a fallu renoncer à tout cela. Cependant, des bandes nombreuses poussant des cris séditieux ont parcouru la ville, brisé les vitres de l'Institut Saint-Louis, bloqué le cercle catholique, etc. A Anvers, les choses paraissent avoir été plus graves. Les nouvelles qu'on vient de recevoir disent en résumé que les libéraux se sont livrés à des démonstrations inqualifiables, qu'ils ont saccagé plusieurs maisons, que la garde civique a refusé de faire son devoir et que l'armée a dû intervenir. Que voulez-vous ! Les *Gueux* seront toujours gueux. Une émeute, si prolongée qu'elle soit, ne peut prévaloir sur le verdict du corps électoral.

Il est certain que le caractère provocateur et antireligieux qu'a revêtu dans ces derniers temps le parti libéral a largement contribué à son insuccès.

Les catholiques occupent le pouvoir depuis six ans : dans un pays parlementaire, c'est beaucoup ; s'ils sont parvenus à maintenir leur prépondérance après ce laps de temps relativement considérable, les libéraux ne peuvent attribuer ce résultat qu'à eux-mêmes. Les conséquences de la révision de la loi de 1842 sur l'instruction primaire, figurant en tête du programme libéral, ne sont certes pas aperçues du corps électoral tout entier; il est même exact de dire que le pays, dans son ensemble, ne se rendra compte de cette réforme néfaste, si jamais elle est décrétée, qu'après sa mise en pratique. Mais un certain nombre de libéraux modérés ont été néanmoins effrayés de ces projets, et il paraît que leurs alarmes ont dicté leur vote dans la journée d'hier.

Le langage des journaux libéraux est éploré. Les espérances du parti libéral ont été trompées, a dit tristement l'*Indépendance*. « Après les efforts énergiques de l'opposition, le maintien du *statu quo* parlementaire constitue pour celle-ci une regrettable défaite », a constaté l'*Echo du Parlement*. Mais tout cela rendra-t-il les libéraux plus sages et plus modérés? On ne peut guère l'espérer. La parole, dans leurs rangs, n'est plus qu'à la passion. — E. L.

Troubles dans toutes les villes.

On lit dans l'*Escaut* :

Les gueux anversois ont continué hier leurs ignobles exploits. A huit heures du soir, une bande de gamins traversa en hurlant la rue des 12 Mois: devant le café *Bavaria* on cria: Vive Goldschmidt. De là, la bande, qui avait fait boule de neige, se dirigea, par la rue de la Bourse, la courte rue Neuve, le Marché-au-lait, vers la place Verte où elle alla crier *Vivent les Gueux* devant les différents cafés fréquentés par ceux-ci. Les voyous se rendirent ensuite au boulevard des Arts; le couvent des Jésuites étant gardé par la police et la garde civique, les *manifestant* assouvirent leur rage sur l'*Institut St-Norbert* dont ils brisèrent les vitres. M. Diercksens juge-d'instruction, y reçut à tête une grave blessure faite avec un instrument tranchant. M. Diercksens dut se retirer tout sanglant et se faire soigner dans une maison du voisinage.

Dans la rue Van Artevelde, le local du *Werkmansonderwijs* a été complètement saccagé, les carreaux et les meubles brisés. M. Thyssens, juge d'instruction reçut une pierre dans le dos.

Devant le Cercle catholique, les factieux, parmi lesquels se trouvaient un grand nombre d'Allemands criaient : *Démichion ! démichion !*.

Des carreaux ont également été brisés : chez M. De Brecker, rue Carnot; au *Burgersbond*, rue de la Loi; au *Vogelenzang*, rue des Images; au cercle Van den Bemden, rue de l'Equerre; au couvent des Capucins, Marché aux Bœufs, où 4 gendarmes ont été contusionnés; au presbytère de l'église St-Antoine; au local de l'Association conservatrice, rue St-Paul; chez MM. Ed Meeus et Fr. De Laet, même rue; chez ce dernier un store a été volé.

Le *Handelsblad* a reçu également la visite les briseurs de vitres, qui y ont laissé des traces de leur passage, ainsi que chez MM. Verlinden, maison voisine, au local Moretus, du côté de la rue du Roi.

Aux bureaux de l'*Escaut* les forcenés ont brisé les carreaux que la veille ils avaient laissés intacts.

Dans la cité, un magasin de statues religieuses a été saccagé, les carreaux des 4 vitrines brisées, bon nombre de statues mises en pièces et volées.

Dans la rue Large, les vitres de M. Van den Eynde sont également brisées, ainsi qu'à la *Boulangerie Bruxelloise*, où les sauvages ont enlevé un store qu'ils ont emporté en triomphe.

Avenue des Arts, des pierres ont été jetées aux gendarmes.

M. Bocquet, procureur du roi, a reçu une blessure à la tête.

Six arrestations ont été faites.

P.-S. — M. Constant De Gottal a été grièvement blessé à la figure.

On a enlevé la croix de l'image du saint qui est placé à l'entrée du couvent des Capucins, marché aux Bœufs.

La porte d'entrée de l'Association de la rue St-Paul a été brisée à coups de pierres; les gueux sont entrés dans les bureaux du rez-de-chaussée et ont tenté d'y mettre le feu.

Nous sommes heureux d'apprendre que M. Ratinckx, vicaire à Westmalle, n'a pas succombé, comme on le disait hier, aux suites de sa blessure, et qu'il est en voie de guérison.

Après les troubles d'Anvers

Les scènes d'Anvers se sont renouvelées à Bruxelles, à Gand, à Bruges. Partout, les libéraux se sont livrés à des actes de violence, brisant des façades, pillant des maisons, injuriant frappant et blessant parfois grièvement des citoyens inoffensifs. A Bruges, il s'est passé un incident particulièrement odieux. Voici comment il est rapporté par un journal local:

Vers onze heures de la nuit une troupe commandée en chef par un jeune hurleur bien connu, qui déjà a eu maille à partir avec la justice, se dirigea vers la rue d'Eeckhout: des buveurs en blouse la composaient en grande partie, mais on y remarquait aussi nombre de chapeaux au-dessus desquels s'élevait de temps en temps un casse-tête ou un gourdin.

Des chapeaux avaient été arborés à la façade de la boucherie J. Strubbe: n'était-ce pas là acte punissable?

Aussitôt on s'organise et une attaque en règle est ordonnée: Pendant que d'un côté on enfonce la porte, de l'autre on escalade la grille se trouvant devant la fenêtre, l'on se met à califourchon sur un support de lanterne et l'on arrache les drapeaux.

Entretemps, Mlle Maria Strubbe, fille faible et maladive, âgée d'une vingtaine d'années, entendant du bruit dans la rue et ne sachant ce qui peut être arrivé, se lève et met la tête à la fenêtre!

Devant la scène qui se passa alors le cœur se souleve et pour l'honneur de l'humanité je ne sais s'il ne vaudrait mieux la taire.

Souvent déjà les gueux et leurs dignes auxiliaires ont montré ce dont ils étaient capables, mais que des sauvageries comme celle dont nous parlons pussent se produire au milieu de notre honnête ville, jamais nous n'aurions osé le croire.

A peine les infâmes hurleurs à la solde des gueux eurent-ils vu paraître cette tête de femme, que, trouvant-là ce qu'il leur fallait, une victime faible et sans défense, ils se mirent à pousser de triomphants hourras, s'emparèrent de la malheureuse, la tirèrent par la tête, l'arrachèrent de force à travers une fenêtre du premier étage et la jeterent évanouie non pas sur le pavé, mais sur les têtes de leurs braves compagnons.

Nos lecteurs nous pardonneront de ne pas aller plus loin.

M. Strubbe cependant, longtemps retenu par son épouse, s'était élancé avec son fils, au secours de sa malheureuse fille, mais la

---

Feuilleton du *Journal de Roubaix* du 17 Juin 1876.

— 48 —

LES

Chevaliers de l'écritoire

XVI

LE SACRIFICE.

(*Suite*).

Mais Xavière chancela subitement et tomba dans les bras d'Albine. Elle avait trop présumé de son courage.

Pendant que madame Rumisard posait Xavière sur le divan, que Rémie pleurait près de sa cousine, Rumisard, dévoré par l'inquiétude, comprit qu'il n'avait qu'un parti à prendre : tout avouer à sa femme, lui demander conseil et obéir.

Il se trouvait dans un tel état de prostration et de douleur qu'aucune commotion ne pouvait galvaniser ce cadavre vivant.

Il resta pétrifié sur le seuil du salon d'Albine, en voyant le groupe que présentaient les divers personnages de cette scène.

Il comprit tout.

S'avançant alors vers Jean de Falais :

— Vous pouvez me dénoncer, dit-il ; je suis un faussaire, mais je ne deviendrai pas un assassin... Je tuerais cette enfant... Sortez !

— C'est votre dernier mot? demanda Jean de Falais.

— Le dernier, répondit Rumisard.

— Et vous, Madame? demanda le journaliste.

— Je suis résignée, répondit Albine...

— Vous le voulez... Rien ne vous ébranle, pas même la pensée de votre fille?

— Pas même celle-là, dit Rumisard, dont la contraction du visage trahit l'atroce souffrance morale.

— Alors ! dit Jean de Falais, déshonneur égal pour les crimes égaux ! Egalité devant le bagne !...

Rumisard bondit vers Jean de Falais, les poings crispés, l'œil sanglant, la bouche blanche d'écume.

Jean de Falais recula lentement vers la porte.

Albine se tourna vers lui ; elle était agenouillée.

— Où allez-vous? cria-t-elle d'une voix étranglée.

— Chez le procureur impérial, répondit-il ; il n'y a pas encore prescription.

XVII

SUZANNE.

Jean de Falais s'élança dans son cabriolet, qui stationnait à la porte de Rumisard, et prit fiévreusement les rênes.

Comme tous les hommes actifs et nerveux, il aimait à conduire.

Il imprima aux chevaux un élan aussi rapide que celui que les isvochiks russes donnent à l'attelage des droskys.

Il approchait du palais de justice, et descendait rapidement à l'angle où se trouve l'antique horloge, quand un groupe composé de plusieurs personnes passa devant le cabriolet lancé d'une façon désespérée ; trois de ces personnes n'eurent aucun mal ; la quatrième affairée, sentant pour ainsi dire le cheval fougueux marcher sur elle de ses quatre pieds, tomba lourdement à terre en poussant un cri.

En dépit de sa présence d'esprit et de son adresse, le rédacteur du *Progressiste* ne put ni prévoir, ni éviter ce malheur.

En entendant ce cri, en voyant tomber cette femme, Jean de Falais tira si vivement les rênes à lui que le cheval fut forcé de reculer.

Puis, le journaliste jeta la bride au domestique et descendit.

La femme gisait évanouie sur le sol. Une large blessure ouvrait son front.

Jean de Falais l'enleva, la plaça dans le cabriolet et, suivant à pied, donna ordre de s'arrêter à la porte du pharmacien.

Quelques moments après, la voiture, entourée d'un cercle de curieux, stationnait devant une pharmacie, où les premiers soins furent donnés à la malheureuse.

C'était une femme âgée de quarante-cinq ans environ, mais que la fatigue, les chagrins ou la débauche avaient prématurément flétrie.

Peut-être dans une égale proportion, ces trois causes avaient-elles agi sur la pauvre créature.

Ses cheveux grisonnaient ; ses joues avaient des maigreurs désolées ; son buste fatigué indiquait une grande faiblesse de poitrine.

Ses vêtements usés, souillés, sans reprises, montraient bien vite que sa pauvreté ne s'alliait point à l'ordre de la ménagère, à la propreté de l'honnête femme.

Mais en ce moment, quelle qu'elle fût, la pitié lui était acquise ; victime d'un accident, elle avait droit au respect, en dépit de ce qu'elle avait été, de ce qu'elle devait être.

Tandis que l'on s'empressait autour d'elle, qu'on lavait le sang de sa blessure et qu'on tentait de la rappeler à la vie, Jean de Falais la considérait avec une compassion mêlée de trouble et de curiosité.

Il lui semblait vaguement, et comme du fond d'un rêve à demi-effacé, retrouver des traits connus jadis, mais si loin dans les jours enfuis, si dénaturés par le temps, qu'il cherchait sans se souvenir.

Il finit par croire qu'il se trompait.

Les soins que l'on prodiguait à la blessée eurent enfin un résultat efficace: elle ouvrit lentement les yeux.

Mais bientôt cet œil à demi éteint, et dont le regard flottait, se fixa, largement ouvert, sur l'homme qui lui faisait face.

Cet homme, c'était Jean de Falais...

La femme trembla, hésita quelques secondes, puis enfin s'écria d'une voix entrecoupée et faible :

— Robert ! Robert ! tu ne m'as donc pas reconnue?

A ce mot de Robert, dit par la blessée, le journaliste tressaillit de la tête aux pieds.

Alors seulement la lumière se fit dans son esprit, et il murmura :

— Suzanne : Est-ce bien vous, Suzanne?

— C'est l'ombre de moi ! dit-elle.

— Y aura-t-il du danger à transporter madame chez elle aussitôt que vous aurez terminé un pansement provisoire, Messieurs? demanda Jean de Falais au pharmacien et à son élève.

— Nullement, Monsieur, lui fut-il répondu.

Jean de Falais tremblait que Suzanne parlât davantage. Quand on eut bandé sa blessure, de Falais fit avancer un fiacre, renvoya son cabriolet, mit quelques louis sur le comptoir du pharmacien, aida à faire placer convenablement la pauvre créature, puis il lui demanda son adresse.

— Rue Descartes, n° 3, répondit-elle.

Le cocher fouetta ses chevaux et partit.

— Ne parlez pas, dit Jean de Falais à Suzanne, nous devons avoir beaucoup de choses à nous dire, mais les cahots de la voiture vous causeront déjà trop de souffrance... Je vous conduis chez vous, et nous aurons tout le temps de causer.

Quelles réflexions amères fit l'opulent journaliste, tandis que la voiture, attelée de mauvais chevaux, gravissait les hauteurs de la montagne Sainte-Geneviève !

Cette femme qu'il avait crue morte, le seul souvenir encore vivant de sa jeunesse, qui lui apparaissait fleuri comme un printemps; cette belle jeune fille épanouie qu'il aperçut un soir à la première galerie d'un théâtre, fraîche et blanche dans sa robe de mousseline, pleurant aux péripéties d'un drame attachant, souriant d'un franc sourire aux scènes d'un comique de bon aloi; cette créature vive, souriante, sans prétention quoique belle, chantant avec les oiseaux, cueillant des muguets et laissant étinceler ses cheveux d'or sous les rayons un soleil de mai; cette fée de dix-huit ans, pleine d'un charme naïf, voilà ce qu'elle était devenue...

Quel flot de douleurs passe donc sur certaines créatures pour les briser à ce point qu'on peut les méconnaître?

Tandis qu'elle souffrait, qu'elle mendiait peut être à Paris, Robert jouissait de tout le luxe envié de la foule.

Et ce matin, quand madame Rumisard l'implorait au nom de ce qu'il avait pu aimer dans le passé, il avait repoussé cette prière...

Dieu le châtiait en lui faisant retrouver Suzanne à demi broyée sous les pas de son cheval.

(*A suivre*).